

26 février 2008
Volume 40
Numéro 7

FORUM SUR LA DÉMOCRATIE ET LA GOUVERNANCE DES COMMISSIONS SCOLAIRES

UN LARGE CONSENSUS SUR LE MAINTIEN DES COMMISSIONS SCOLAIRES ET L'ÉLECTION DES COMMISSAIRES AU SUFFRAGE UNIVERSEL

À la clôture du Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires qui s'est tenu à Québec les 20 et 21 février, la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ) s'est réjouie des nombreux témoignages d'appui de la plupart des organismes du Québec qui se sont prononcés en faveur du maintien des commissions scolaires et de l'élection des commissaires au suffrage universel. « Nous sommes heureux que ce débat ait eu lieu et qu'il ait permis de conclure à l'importance du rôle des commissions scolaires dans la société québécoise », a déclaré le président de la FCSQ, M. André Caron, en conférence de presse.

M. Caron a toutefois reconnu l'importance d'améliorer la démocratie scolaire par une communication plus efficace, particulièrement avec les parents, en faisant mieux connaître les activités des commissions scolaires et en assurant davantage de visibilité et de soutien au rôle que les élus scolaires doivent jouer sur la place publique ainsi que dans leur communauté.

« Les commissions scolaires ont été créées pour garantir une accessibilité et une équité de services à tous les élèves et nous continuerons de défendre avec détermination et conviction ces principes qui font consensus au sein de la société québécoise tout en innovant et en apportant les ajustements à la démocratie scolaire qu'il est normal de faire à ce moment de son évolution. Je suis convaincu que l'élection des commissaires au suffrage universel est la meilleure garantie pour les élèves et les parents d'obtenir des services de qualité en toute équité et transparence », a déclaré M. Caron.

Des conclusions livrées en clôture par la ministre, la FCSQ retient l'importance de se mobiliser pour l'éducation et de faire plus de place aux parents dans les structures scolaires. La FCSQ retient également que les commissions scolaires doivent davantage porter des enjeux régionaux comme le décrochage scolaire et se rapprocher de la population par une meilleure communication.

Résumé des interventions de la FCSQ

THÈME 1

RÔLE ÉDUCATIF, SOCIAL, CULTUREL ET ÉCONOMIQUE DE LA COMMISSION SCOLAIRE

Dans le cadre du thème 1, le président de la Fédération des commissions scolaires du Québec (FCSQ), M. André Caron, a plaidé pour une clarification des rôles de chacun dans le réseau scolaire et une meilleure harmonisation des interventions des diffé-

FORUM DES 20 ET 21 FÉVRIER

Point culminant d'une vaste consultation

Le 4 novembre, le gouvernement a lancé un chantier dans le but d'examiner certaines pratiques liées à la démocratie et à la gouvernance des commissions scolaires. La ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, M^{me} Michelle Courchesne, a entrepris une série de consultations qui ont connu un point culminant avec le Forum sur la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires tenu les 20 et 21 février à Québec.

Ce forum, auquel ont participé la FCSQ et plusieurs commissions scolaires, se voulait un lieu d'échanges et de réflexion. Il a permis aux participants et aux observateurs de se prononcer sur quatre thèmes :

- le rôle éducatif, social, culturel et économique de la commission scolaire dans sa région;
- la démocratie scolaire et la valorisation de la participation aux élections;
- la transparence et la rigueur de la gestion dans les commissions scolaires en vue d'une reddition de comptes axée sur les résultats;
- le financement des commissions scolaires et la fiscalité scolaire.

En clôture de cet événement, la ministre a clairement indiqué « qu'il ne saurait être question d'abolir les commissions scolaires », mais qu'il faut apporter des changements. Sur le plan de la gouvernance, elle envisage deux options :

- des élus au suffrage universel avec des moyens renouvelés (équipes, programmes électoraux, etc.);
- des élus au suffrage universel et des commissaires désignés par les parents.

La ministre entend poursuivre sa réflexion notamment avec le Directeur général des élections. Il est clair qu'elle veut valoriser la contribution des parents et leur apporter un soutien « pour qu'ils puissent jouer pleinement leur rôle ».

Dans les suites à donner à ce forum, la Fédération tiendra une session extraordinaire du bureau de direction afin de faire le point et de dégager des orientations qui seront soumises aux membres du conseil général en mars.



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

rents acteurs afin d'assurer de meilleurs services aux élèves et aux parents.

M. Caron a demandé à la ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, qu'à l'instar de l'école, la commission scolaire ait une mission qui lui soit propre et qui consisterait à :

- favoriser la réussite scolaire des élèves jeunes et adultes;
- assurer aux personnes, jeunes et adultes, relevant de sa compétence, l'accessibilité à des services éducatifs de qualité auxquels elles ont droit en vertu de la loi;
- soutenir et accompagner les établissements dans la réalisation de leur mission;
- contribuer au développement des régions et des communautés à des fins économiques, sociales, culturelles, sportives et scientifiques;
- participer à l'élaboration et à la réalisation de programmes de coopération avec l'extérieur.

« Somme toute, la commission scolaire doit être reconnue par le gouvernement et par tous les autres organismes locaux et régionaux comme une véritable instance de gouvernance locale décentralisée, entièrement dédiée à l'éducation, qui assure une répartition équitable des ressources humaines, matérielles et financières entre les établissements afin de donner à tous les élèves les mêmes chances de réussite peu importe leur origine socioéconomique et leur capacité d'apprentissage », a soutenu M. Caron.

THÈME 2

DÉMOCRATIE SCOLAIRE ET VALORISATION DE LA PARTICIPATION AUX ÉLECTIONS

Lors de son intervention portant sur le thème 2, le président de la FCSQ a affirmé que « Nous croyons que l'élection des commissaires au suffrage universel constitue encore la meilleure garantie pour assurer une saine gestion des fonds publics. Nous croyons aussi qu'une place plus grande doit être faite aux parents dans les instances scolaires et nous sommes prêts à travailler avec le Ministère et la Fédération des comités de parents pour définir cette place. »

M. Caron a ajouté qu'il estime que des élus au suffrage universel permettent d'assurer un meilleur contrôle du public sur l'utilisation des budgets consacrés à l'éducation parce qu'ils doivent rendre compte publiquement de leur gestion, ce qui ne serait pas nécessairement le cas avec des personnes nommées.

Il a aussi rappelé : « On a la chance dans notre réseau scolaire d'avoir quelque 1300 personnes entièrement vouées à la bonne marche de notre système d'éducation. Pourquoi se priverait-on de cette implication humaine importante et de grande valeur ? »

Le président de la FCSQ a conclu en se montrant ouvert à toutes les propositions qui auraient pour effet de renforcer la démocratie et la gouvernance des commissions scolaires pour le plus grand bénéfice de la population du Québec.

THÈME 3

TRANSPARENCE ET RIGUEUR DE LA GESTION EN VUE D'UNE REDDITION DE COMPTES AXÉE SUR LES RÉSULTATS

Pour ce qui est du thème 3 portant sur la transparence et la rigueur de la gestion dans les commissions scolaires en vue d'une reddition de comptes axée sur les résultats, le président a demandé à la ministre que les commissions scolaires disposent des marges de manœuvre nécessaires pour répondre rapidement et de façon équitable et adaptée aux besoins des élèves, des parents, des écoles, des centres et des entreprises de leur territoire. « On veut que les commissions scolaires aient des performances à toute épreuve, qu'elles soient sur toutes les tribunes et connues de leurs électeurs, mais on oublie souvent, qu'au fil du temps, les commissions scolaires ont vu des responsabilités clés leur échapper : négociation des conventions collectives, champ de taxation, centralisation significative en matière pédagogique, et j'en passe », a déclaré le président de la FCSQ.

Par ailleurs, M. Caron a également tenu à affirmer que les commissions scolaires livrent très bien la marchandise en matière de reddition de comptes, mais qu'il faut faire davantage d'efforts pour bien informer les parents et la population. « Nous devons ajuster notre communication, sortir de notre jargon, bien nous faire comprendre! Et nous allons y travailler avec détermination », a-t-il conclu.

THÈME 4

FINANCEMENT ET FISCALITÉ

En ce qui a trait au thème 4, la Fédération a demandé au gouvernement d'établir un pacte fiscal de cinq ans avec les commissions scolaires afin de pouvoir mieux répondre aux besoins des élèves, des parents, des établissements et de leur communauté. « Il est important que les commissions scolaires puissent continuer à compter sur des revenus de taxation. C'est tout ce qui nous reste présentement de marge de manœuvre qui a constamment diminué au fil des ans avec les différents transferts de responsabilités du gouvernement » a affirmé M. Caron. Il répondait ainsi à ceux qui veulent que l'on retire le pouvoir de taxation aux commissions scolaires. Il a ajouté qu'une telle avenue coûterait 1,3 milliard \$ au gouvernement. Quant à la perception de la taxe scolaire, la Commission nationale sur les finances et la fiscalité locales concluait en 2000 que « Si un seul organisme devait assurer la responsabilité de la perception de toutes les taxes foncières, seules les commissions scolaires francophones pourraient s'acquitter de cette responsabilité avec une certaine efficacité puisque leur territoire englobe plus ou moins complètement ceux de plusieurs municipalités... ».

M. Caron a conclu son intervention sur ce thème en affirmant qu'un pacte fiscal et la transférabilité des ressources sont des conditions essentielles pour que les commissions scolaires puissent jouer efficacement leur rôle et assurer des services équitables à tous les élèves et aux parents quels que soient leur lieu de domicile et leur milieu socioéconomique.

Production :
Direction des communications
et des affaires publiques

Impression et expédition :
Service de l'imprimerie

La Fédération des commissions
scolaires du Québec (FCSQ)
1001, avenue Bégon
C.P. 10490, succursale Sainte-Foy
Québec (Québec) G1V 4C7
418 651-3220
info@fcsq.qc.ca
www.fcsq.qc.ca

Tirage : 1 700 exemplaires

Dépôt légal - 1^{er} trimestre 2008
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada

Un grand **coup de** **COEUR** pour l'école publique!

Commissions scolaires et partenaires
unis pour la même cause : **L'ÉLÈVE**

Colloque de la FCSQ
5 et 6 juin 2008
Centre des congrès de Québec



La Fédération
des commissions
scolaires
du Québec

